

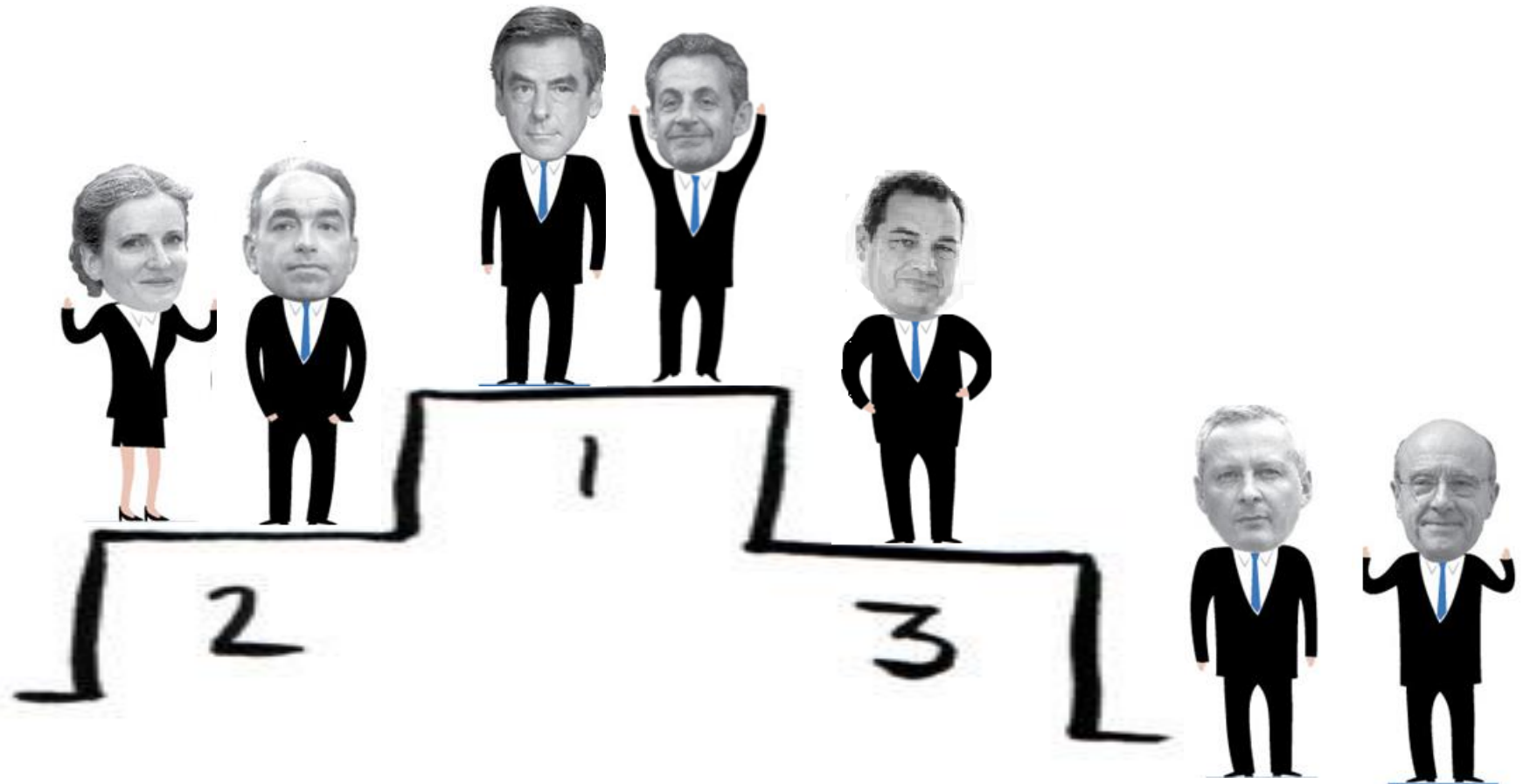
Le classement de l'

Légitime défense, règles d'engagement, armement



**INSTITUT
MIRABEAU**

Réarmons notre sécurité



Le classement de l'



**INSTITUT
MIRABEAU**
Réarmons notre sécurité

Légitime défense, règles d'engagement et législation des armes :

Légitime défense *“la Convention EDH ne doit pas empêcher que les policiers puissent se protéger”* - 2ème débat de la primaire

Législation sur les armes : *« Notre législation en matière de vente d'armes est satisfaisante, ce qui est inacceptable et dangereux, ce sont les armes de guerre qui circulent illégalement dans notre pays. Ne nous trompons pas de cible, ce ne sont pas les armes de chasse ou de tir sportif qu'utilisent ceux qui portent atteinte à notre sécurité »*

Avez-vous déjà tiré avec une arme à feu ? *« Je ne chasse pas, l'usage des armes à feu est un lointain souvenir de mon service militaire »* (www.chassons.com)



Légitime défense : *« on est allé trop loin dans les contraintes juridiques qui pèsent sur la légitime défense ». « Il faut que les policiers puissent se défendre »* (F. Fillon en campagne en Franche-Comté le 19 octobre 2016).

Armer les policiers municipaux après formation ; autoriser les sociétés de sécurité privées à étendre leur action : *« Les sociétés de sécurité privée seront autorisées à étendre leur action, notamment en matière de gardiennage »* (<https://www.fillon2017.fr/participez/securite/>)

Législation sur les armes : *« ce n'est pas en durcissant la législation des armes pour les chasseurs, que l'on empêchera les attentats » (...)* *« Il faut donc sortir des directives contraignantes de la commission européenne édictées sous la pression des pays d'Europe du nord. Ultra Réglementer la détention des armes (...) est se donner bonne conscience facilement. Comme le disait le Président G.Pompidou, « il faut arrêter d'emmerder les français »*

Avez-vous déjà tiré avec une arme à feu ? *« Bien sûr ! »* (www.chassons.com)



Légitime défense : présomption de légitime défense pour les policiers - La Croix (site internet), 17 nov. 2016 « *je n'ai rien, cela va de soi, contre un renforcement de la formation des policiers, ni contre une révision des conditions d'usage des armes à feu* » - site du candidat, commentaire sur la proposition de loi d'Eric Ciotti relative à la légitime défense des policiers, 25 mar. 2015

Législation des armes : « *Je pense que le système actuel est équilibré, et qu'il n'a pas à être modifié* ». ⚡

(www.chassons.com)

Légitime défense : « *je veux une présomption de légitime défense pour les policiers. Ils doivent pouvoir faire usage de leur arme à feu s'ils jugent que c'est nécessaire* » - 2ème débat de la primaire

- développer les possibilités d'armement de la sécurité privée (sécurité rapprochée par exemple) y compris sur la voie publique avec la création d'une circonstance aggravante en cas de violence subie (au même titre que les personnes chargées de mission de service public).

« *L'armement de la police municipale doit devenir la règle, sauf si le conseil municipal ne le souhaite pas* » - Twitter officiel d 3 nov. 2016

Législation des armes : « *J'ai porté en 2012 une réforme ambitieuse des armes, votée dans un climat de consensus sur tous les bancs du Parlement, (...) Cette réforme sanctionne plus durement les trafics, sans pénaliser les utilisateurs légaux. Concernant la directive européenne sur les armes, sa réforme ne doit pas se tromper de cible en s'en prenant aux chasseurs et aux tireurs sportifs plutôt que de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée* ». ⭐

Avez-vous déjà tiré avec une arme à feu ? « *Au service militaire, j'ai eu l'occasion de manier des armes. C'est pour moi une véritable école de maîtrise de soi. C'est pourquoi je comprends que le tir sportif se développe dans notre pays, car il fait l'objet d'un encadrement associatif strict* ».

« *D'ailleurs c'est la raison pour laquelle je considère que nos forces de police et de gendarmerie doivent avoir un accès facilité aux stands de tir pour s'entraîner* ». (www.chassons.com) ⭐





Légitime défense : " souhaite « une extension de la légitime défense", estimant qu'il n'était "pas normal" que les règles de la légitime défense "soient si différentes pour les policiers et les militaires » (émission "Questions d'info" LCP- le 19 octobre 2016)

Législation des armes : « Je crois qu'avec la loi du 6 mars 2012, nous avons trouvé un bon équilibre »

Avez-vous déjà tiré avec une arme à feu ?
« Bien sûr et avec des armes beaucoup plus puissantes que les armes de chasse lors de mon service militaire ! Pistolet automatique, FAMAS, ... j'ai même tiré au canon !!! »

(www.chassons.com)



Légitime défense : « je souhaite en alignement sur les règles qui s'applique aux gendarmes" qui "peuvent après sommation faire usage de leur arme » - 2ème débat de la primaire.

Législation des armes : « Il faut garder l'œil ouvert sur la directive européenne Armes à feu et sur son application en France. La France doit être extrêmement vigilante lors de la révision de cette directive pour éviter que l'objectif de sécurité publique n'empiète sur la liberté des utilisateurs légaux d'armes à feu ».

Avez-vous déjà tiré avec une arme à feu ?
« Oui bien sûr. Y compris après mon service militaire » (www.chassons.com)



Légitime défense : « Il faut permettre aux policiers de faire usage après sommation » - 2ème débat de la primaire, repris dans Les Echos 4 nov. 2016

Législation des armes : « En ces temps d'insécurité liés aux attentats, je ne pense pas que la réponse soit la libéralisation de la vente des armes à feu. En matière de sécurité, l'usage des armes à feu doit être réservé à des personnels dûment autorisés et formés pour cela. En revanche, dans le cadre d'une lutte globale contre le terrorisme, je propose de criminaliser le trafic d'armes qui est actuellement un délit pour alourdir les sanctions dans ce domaine »

Avez-vous déjà tirer avec une armes à feu ? « Oui bien sûr, je n'ai pas de problème avec les armes. D'ailleurs, notre pays à la réglementation la plus contraignante en matière de détention d'armes et je pense que c'est une bonne chose. Le rapport aux armes de la part des français est très partagé et je suis certain que les chasseurs peuvent mettre en avant cette réglementation comme étant une réponse et un gage de sécurité » (www.chassons.com)

